
Cinquième Session, Dix-neuvième Parlement, 8 George VI, 1944.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 5.

Loi révoquant l'Ordonnance de 1943 régissant les salaires
en temps de guerre.

Première lecture, le 15 février 1944.

M. CHURCH.

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1944